

LA TRAHISON DU PÈRE

Jean-Pierre LEBRUN

(79) Il m'est arrivé d'évoquer un jour en analyse la possibilité que dans la langue flamande, qui avait été celle de mon entourage jusqu'à mes trois ans, il se pourrait bien qu'il existe une proximité phonématique entre *père* et *traître*. A la fin de cette séance, mon analyste me précisa qu'il ne pensait pas que la langue autorisait une telle proximité. Ce soir-là, je me précipitai au dictionnaire et j'y lus que *traître*, en néerlandais, se disait *verrader*, alors que *père*, bien sûr, se disait *vader*. La consonance était évidente. Mon analyste s'était «trompé». Et mon souvenir, lui, ne m'avait pas induit en erreur, tout au moins pour ce qui était l'usage de la langue.

Cette question resta plusieurs années en suspens dans mon esprit, sans que je sache ce qu'il me fallait en faire, en même temps que convaincu qu'il fallait que j'en fasse quelque chose. Un savoir était là inscrit en moi qu'il faudrait qu'un jour je décrypte en lui donnant son juste poids : en quoi un père peut-il être proche du traître ?

Quelques années plus tard, je fus amené, à la suite de la lecture du *Avec Shakespeare* de **Daniel Sibony**¹ à être attentif à

1D. SIBONY, *Avec Shakespeare*, Paris, Grasset, 1988.

une courte scène de (80)la tragédie de *Macbeth* ². Mais rappelons d'abord la trame de la pièce et situons le contexte de la scène en question. **Macbeth** est informé de sa destinée par les sorcières qui lui assurent une triple prédiction. Il prendra le titre de **Thane de Cawdor**, il sera roi, mais que ce sera un autre général qui sera père de roi.

Rapidement, la première prédiction se réalise, et **Lady Macbeth** dissipe les hésitations de son mari pour aider à ce que la deuxième s'effectue à son tour : **Macbeth** poignarde le roi et peut ainsi prendre sa place une fois que les fils de ce dernier se sont enfuis. Il ne lui reste plus dès lors qu'à tout tenter pour que la troisième prédiction ne se réalise point : soit faire exécuter les autres généraux, **Banco** et **Macduff**, ainsi que leur descendance.

Banco est tué, mais son fils a pu s'échapper ; **Macduff** quant à lui, s'enfuit et demande asile au roi d'Angleterre pour contrer les réalisations de **Macbeth**. Celui-ci, toujours dans sa logique de forcer la main à ce destin qui par ailleurs lui échappe à mesure qu'il le réalise, s'en prend à la femme et au fils de **Macduff**.

La scène que nous évoquons commence alors que la femme de **Macduff** se plaint de la fuite de son mari ³ :

La Femme - *Qu'avait-il fait qui l'obligeât à fuir son pays ?*

Rosse - *Il faut avoir patience, madame.*

La Femme - *Il n'en a pas eu, lui. Sa fuite est une folie. A défaut de nos actes, nos frayeurs font de nous des traîtres.*

Rosse - *Vous ignorez si ce fut sagesse ou frayeur.*

L'injonction de traître, comme on le sait, est ce qui est le plus souvent renvoyé en miroir. Mais la question se pose de savoir qui trahit ! Celui qui applique à la lettre ce qui lui

²Acte IV, scène 2.

³Toutes les citations de la tragédie de SHAKESPEARE sont extraites de l'édition de la Pléiade, Shakespeare, Oeuvres complètes, tome II, pp. 992 et suivantes.

est transmis en risquant d'en trahir le sens, ou celui qui trahit la lettre en voulant rester fidèle au sens ?

Pour la femme de **Macduff**, la chose est entendue. C'est de les quitter, (81)de les abandonner, elle et son enfant, que son mari est un traître. Peu importe qu'en ce mouvement, son mari accomplisse son devoir socialement parlant.

La Femme - Sagesse ? Abandonner sa femme, abandonner ses enfants, ses gens et ses titres en un lieu d'où lui-même s'évade ! Il ne nous aime pas ; il lui manque les sentiments de la nature. Le pauvre roitelet, le plus chétif des oiseaux, défendra, dans son nid, ses petits contre le hibou. Tout est crainte, rien n'est amour et presque rien sagesse dans une fuite ainsi précipitée contre toute raison.

Rosse - Ma chère cousine, je vous prie, faites-vous à vous-même la leçon. Quant à votre époux, il est noble, sage, judicieux et connaît mieux que nous les crises de ce temps. Je n'ose guère en dire davantage. Mais cruels sont les jours où nous sommes traîtres à notre insu, où nous entendons parler de ce que nous craignons sans savoir ce qu'il nous faut craindre, où nous sommes ballottés çà et là, sur une mer farouche et violente.

La mère entend la trahison là où le père l'abandonne, à l'instar de l'animal qui d'instinct n'abandonnera jamais ses petits ; mais sa cousine lui rappelle que la trahison est peut-être d'un autre ordre, eu égard aux lois de la culture. La mère **Macduff** fait du père un traître là où il n'est pas une mère comme elle, là où il est autre qu'elle. Mais la cousine **Rosse** lui rappelle qu'il y a une autre trahison. Rien n'y fait, la mère **Macduff** conclut, en prenant le point de vue de l'enfant :

La Femme - Il a un père et cependant il est sans père...

Rosse - Je suis si peu raisonnable que, si je m'attardais davantage, ce serait une honte pour moi, et pour vous une tristesse. Je prends congé sur-le-champ.

Et la mère **Macduff** d'entamer alors avec son fils le dialogue qui suit :

La Femme - Petit, ton père est mort. Que vas-tu

devenir? Comment vivras-tu ?

Le Fils - Comme les oiseaux, mère.

La Femme - Quoi ! de vers et de mouches ?

Le Fils - De ce que je trouverai, je veux dire, comme ils font.

La Femme - Pauvre oiseau ! tu ne craindras pas le filet, la glu, le piège et le trébuchet ?

(82)Le Fils - Pourquoi, mère ? Ils ne sont pas faits pour les oiseaux pauvres. Vous avez beau dire, mon père n'est pas mort.

Le père n'est pas mort parce qu'il s'absente. Première objection faite par l'enfant à la mère. Nul besoin de nous appesantir sur cette illustration de la métaphore paternelle. Mais la mère **Macduff** poursuit :

La Femme - Si, il est mort. Comment feras-tu pour avoir un père ?

Le Fils - Comment ferez-vous pour avoir un mari ?

Peut-on penser plus juste retour à l'envoyeur ? Deuxième objection faite par l'enfant à la conception que la mère se fait du père : ce qui fait un père, c'est le désir de sa mère pour un homme.

La Femme - Moi ? j'en puis acheter vingt à n'importe quel marché.

Le Fils - Alors vous les achèterez pour les revendre ?

La Femme - Tu es aussi spirituel que possible ; et, ma foi, assez spirituel pour ton âge.

Il faut en convenir, l'enfant a bien remis les choses à leur place. Il sait ce que c'est qu'un père, ou plutôt, il sait ce que ce n'est pas, et si la mère joue à les acheter, alors, ça ne peut être que pour les acheter et les revendre et laisser inentamé ce que c'est qu'un père. Mais vient la question :

Le Fils - Mère, mon père était-il un traître ?

La Femme - Oui, c'en était un.

Le Fils - Qu'est-ce qu'un traître ?

La Femme - Mais, c'est quelqu'un qui jure et ment.

Le Fils - Et sont-ils des traîtres, tous ceux qui font cela ?

La Femme - Tout homme qui le fait est un traître et

doit être pendu.

Le Fils - *Et doit-on pendre tous ceux qui jurent et mentent ?*

La Femme - *Tous.*

Le Fils - *Qui doit les pendre ?*

La Femme - *Mais, les honnêtes gens.*

Le Fils - *Alors, les menteurs et les jureurs sont des imbéciles, car il y a assez de menteurs et de jureurs pour battre les honnêtes gens et les pendre.*

La Femme - *Maintenant, que Dieu t'aide, pauvre petit singe ! Mais comment feras-tu pour avoir un père ?*

(83)Le Fils - *S'il était mort, vous le pleureriez. Si vous ne le pleuriez pas, ce serait un bon signe que j'aurais bien vite un nouveau père.*

La Femme - *Pauvre petit bavard, comme tu babilles !*

La question de la trahison paternelle reste en suspens, elle reste en suspens dans le registre de la parole où se pose d'emblée la question du tiers. Qui doit les pendre ? Qui alors, pour faire la loi, s'il y a contrevue à la loi de la parole, à la loi du langage ? Car il y a plus de menteurs que d'honnêtes gens. Que la mère traite le père de traître, entame peut-être le fils, mais ne l'achève pas pour autant, car il reste cette question de ce qu'il en est de l'interprétation de la trahison. Affaire de parole, autrement dit, où l'enfant peut encore débusquer le mensonge de la mère et en quelque sorte faire opposition à sa conception de la trahison du père au nom même de ce que ce qu'elle estime trahison par rapport à l'ordre de la nature n'en est pas une eu égard à l'ordre de la culture. Mais c'est la suite qui sera fatale. Lorsqu'entreront les assassins envoyés par **Macbeth** et que l'un d'eux dira à propos de **Macduff** :

Premier Assassin - *C'est un traître.*

Le Fils - *Tu mens, vilain aux oreilles poilues !*

Premier Assassin - *Quoi ? espèce d'oeuf... (Le poignardant) et frai de trahison !*

Le Fils - *Il ma tué, mère ! sauvez-vous, je vous prie!*
(Il meurt. Sort Lady Macduff, criant au meurtre).

Ce qui tue le fils, c'est que vienne d'un Autre que la mère la confirmation de la trahison, lui ôtant de ce fait même les défenses qu'il avait pu déployer à l'égard de la suspicion

maternelle. Et il ne lui reste d'ailleurs comme dernière défense que de s'identifier à la conception maternelle de la trahison, soit le mensonge.

L'occasion ici ne peut être manquée de (84)rappeler l'incidence dans les cures des effectives trahisons du père, en tout cas des comportements paternels qui ont reçu socialement une telle qualification. Ainsi par exemple pour tel patient, le passage de son père du camp des Républicains au camp des Franquistes pendant la guerre d'Espagne et ce sous la pression bien compréhensible de la progressive violence du camp républicain à l'égard des religieux auxquels ce père était particulièrement attaché. Chez nous, faut-il rappeler l'incidence des prises de position politique pendant la seconde guerre mondiale, des collaborations politiques ou économiques ou la participation à l'idéologie rexiste, en un mot, tout ce qui fait ce que l'on peut appeler depuis **Hugo Claus**, le *Chagrin des Belges*.

Mais revenons plus directement à notre question : en quoi la paternité peut-elle être estimée parente de la trahison ? Au point même que la langue véhiculerait une telle proximité. Et, question corollaire, ainsi que nous venons de l'évoquer à propos de ce chagrin de nos concitoyens, une telle proximité dans la langue modifierait-elle la conception que nous nous faisons de la trahison ? Devons-nous rappeler ici la façon même dont se sont partagées les opinions en Belgique pendant la seconde guerre mondiale et aussi évidemment après celle-ci dans ce qui est devenu la «Question Royale»⁴.

Ne pourrait-on avancer que la position juste d'une mère c'est de se trouver entre mère et père et que la position juste d'un père, c'est de se situer entre père et homme ? Une telle dialectisation étant assurée par ce qu'on appelle le féminin, en tant que support de la négativité.

Pour ce qui est de la mère, nous connaissons les avatars pouvant

⁴Cf. par exemple C. MENIL, *La Question royale*, Bruxelles, Ed. Vokaer, 1978.

aller jusqu'au ravage, d'une position exclusivement maternelle ⁵. C'est toujours en assumant sa part de fonction paternelle qu'une mère introduit au père et de ce fait, lève pour l'enfant l'hypothèque d'un pur et simple assujettissement.

Est-il utile de rappeler tout le poids du premier temps de l'oedipe où les enjeux sont essentiellement portés par la mère et où le père, ainsi que le précise **Lacan**, n'y est que « *voilé, en tant que non encore apparu mais père existant dans la réalité mondaine, du fait que dans le monde règne la loi du symbole* » ⁶.

(85)Le deuxième temps de l'oedipe, à savoir l'apparition du père comme privateur, s'il donne à ce dernier davantage de consistance, le laisse pourtant encore partiellement tributaire de la parole maternelle. *Père médié*, nous dira encore **Lacan**, médié par la mère, par le cas qu'elle fera de sa parole.

Seul le troisième temps de l'oedipe verra le père «révélé» comme celui qui n'est pas sans avoir «la clé» de la situation oedipienne, et ce au titre de porteur de la Loi du signifiant, assurant en quelque sorte de prendre dès lors le relais « *du père dans la mère* » ⁷ du premier moment oedipien - et d'asseoir de ce fait l'enfant «hors de la mère». La position juste du père réel ne pourra dès lors être que de situer entre père et homme. Père, d'assumer cette fonction de représentant de la loi du symbolique, homme de tenir cette position du lieu de son désir - ne fût-ce qu'un moment - pour la mère.

Le père, par son intervention réelle de géniteur, assoit d'emblée la possibilité de cette position d'Autre que la mère. La mère peut tout aussi d'emblée - donc aussi peut ne pas - en même temps qu'elle porte réellement l'enfant, reconnaître symboliquement cette intervention Autre. Le père chargé de cette

⁵Nous réservons pour une autre fois une telle lecture du film de Jacques DOILLON *La Vengeance d'une femme* à partir de la nouvelle de Dostoïesky, *L'Éternel Mari*. Manière on ne peut plus évidente d'illustrer le propos de FREUD selon lequel la nature du rapport de la femme à son mari est à trouver non dans sa relation au père, mais bien dans sa relation à sa mère.

⁶J. LACAN, *Le Séminaire, livre V (1957-58), Les Formations de l'inconscient*, inédit.

⁷Selon l'heureuse expression de Eliane van DIEREN-PIRARD.

reconnaissance symbolique aura cependant par une nouvelle intervention réelle à conforter cet enfant dans ce lieu Autre. C'est entre ces deux interventions que peut se produire la trahison.

Trahir, dont l'étymologie nous rappelle que le sens premier est «livrer, remettre à», ne prendra sens péjoratif qu'au 17ème siècle ; ce trajet dans la langue n'est dès lors pas sans évoquer le parcours même de ce que pourra être la trahison paternelle. Du fait de seulement livrer, remettre l'enfant à la mère, voilà ce qui amènera le père à trahir sa progéniture.

Une telle précision pourrait nous permettre d'entendre que seul un père peut trahir. Une mère peut abandonner son enfant le maltraiter, le surprotéger, le couvrir, ne pas l'introduire au père, en un mot, le détruire comme sujet potentiellement désirant, mais cela appartiendra en propre au père de le trahir. Au *détruire dit-elle*, il faut en quelque sorte opposer un *trahir dit-il*.

(86)Car la trahison porte essentiellement sur la parole donnée et à ce titre déjà structurellement liée à la fonction paternelle elle-même « *absolument pas pensable dans l'expérience humaine sans la catégorie du signifiant* »⁸. Un père peut trahir son enfant en tant qu'il vient à trahir ce qu'au moins un moment il a été, en tant que désirant la mère. Un père trahit lorsqu'il annule la parole qu'il a soutenue jusque dans l'acte, d'avoir désiré la mère⁹. Et c'est de ce fait qu'il s'entame comme repère pour l'enfant dans le chemin que celui-ci aura à parcourir. La fonction du père devant en quelque sorte se répéter. Si sa première fonction est bien d'être agent de la castration primaire, selon l'opération de la métaphore paternelle et de la production de la signification phallique, cette fonction devra se répéter eu égard à la castration secondaire, charge en

⁸J. LACAN, *Le Séminaire, livre III (1955-56), Les Psychoses*, Paris, Seuil, 1981.

⁹Précisons qu'il ne s'agit pas ici de prôner une fidélité éternelle du père à la mère ; qu'un père soit amené à dire autrement et de ce fait à ne plus désirer la mère n'équivaut pas à ce qu'il annule ce dit dont l'enfant est le fruit. La loi du signifiant comporte qu'un dit ne s'efface pas. Changer de dire n'équivaut pas nécessairement à effacer un dit antérieur.

incombant alors à la catégorie du père réel.

Il n'est pas sans intérêt d'évoquer ici à la suite de **Charles Melman**, les avatars de la clinique du père adoptif, de celui qui n'a pas dans l'Autre été d'emblée reconnu comme pouvant exercer cette fonction en quelque sorte.

« Il est vraisemblable que l'une des difficultés du père qui exerce un pouvoir de reconnaissance non plus naturel cette fois, mais volontaire, il adopte l'enfant d'un autre lit et bien il est clair que l'un des éléments de sa difficulté à lui, à ce père, dans cette adoption, c'est que s'il n'a pas eu jusqu'ici d'enfant, c'est souvent le cas des adoptions que nous connaissons, il peut penser que justement lui-même n'a pas été adopté par le grand Autre et on imagine bien le risque d'insistance qu'il peut alors avoir vis à vis de son enfant adopté pour justement essayer de forcer, essayer de faire reconnaître par son enfant adoptif ce qui pour lui n'aurait pu se faire ainsi "naturellement" dans l'Autre. »¹⁰

En quelque sorte de ne pas avoir été investi dans l'Autre de cette fonction de père, va amener ce père réel à surinvestir son intervention, ceci non sans conséquence fâcheuse pour ceux qui dès lors se sentiront surtout (87)objets de sa jouissance. En quelque sorte «un père qui veut être un père»..., ce vouloir étant de trop pour la fonction paternelle. C'est donc entre père et re-père que pourra se profiler la trahison ; celle-ci ne laissant au sujet que la navigation sans boussole qui, comme nous le savons l'abandonnera dès lors à la mère. Rappelons ici la lecture que **Lacan** fait du **petit Hans** qui ne veut pas quitter sa maison :

« Ce que le Petit Hans craint, ce n'est pas d'être séparé de la mère, c'est d'être emmené avec elle Dieu

10C. MELMAN, *Refoulement et Déterminisme des névroses*, 16 novembre 1989, inédit.

sait où. » ¹¹

Car si la castration primaire introduit au manque possible de la mère - et au fait de langage - elle laisse la charge à une intervention du père réel de conforter l'arrimage du sujet dans un ailleurs de la mère.

Et ici s'introduit immédiatement un paradoxe : c'est qu'une telle intervention du père réel ne pourra de structure être à la hauteur de celle du père symbolique : et que si dès lors la pathologie de la paternité tient à l'impuissance du père d'être à la hauteur de sa tâche, cette impuissance peut être conséquence de son inaptitude à supporter l'universel de ce qui s'avère être une impossibilité. Si cette trahison du père est donc structurale en tant qu'impliquée par le signifiant, elle l'est aussi en tant que toute paternité la comporte inéluctablement. Nous ne pouvons en effet que prendre acte de cette impossibilité pour un père réel d'être à la hauteur de la tâche du père symbolique et d'y repérer le point de butée de la trahison paternelle. Et davantage encore, c'est même cette inéluctable trahison du père qui permettra que soit entendu le double génitif de l'expression : autrement dit, c'est du même lieu que inéluctablement le père trahit - trahison sinthomatique, dirons-nous pour l'opposer à celle symptomatique visée plus haut - et que fils et fille - différemment - pourront à leur tour trahir le père, et de ce fait s'en passer.

Terminons en évoquant la dernière question que nous posions : la proximité dans la langue modifierait-elle la conception que nous nous faisons de la trahison, selon notre appartenance linguistique ? Nous pourrions faire l'hypothèse que très précisément c'est ce qui s'est passé en Belgique autour (88) de ce que nous avons coutume d'appeler «la Question Royale». Flamands et Francophones n'ont pas eu de la trahison du Roi une même version, pas plus d'ailleurs qu'il ne l'ont eue de la trahison des citoyens en cette époque troublée. Tout ce qui précède ne porte-t-il pas à penser que la proximité dans la

¹¹J. LACAN, *Le Séminaire, livre IV (1956-57), La Relation d'objet*, inédit.

langue flamande entre trahison et fonction paternelle - dont le roi reste un évident symbole en même temps qu'une image éminente¹² - a déterminé le jugement moins sévère que les néerlandophones ont porté sur le comportement royal ? Notons qu'une telle source de malentendu est sans aucun doute à la base même de nos difficultés communautaires d'aujourd'hui : ainsi, quand il s'agit de s'interroger pour savoir si la Constitution doit être fondée sur un pacte de parole ou sur une appartenance au sol, nous ne pouvons que prendre la mesure de la difficulté d'un accord communautaire alors que la langue même véhicule déjà la réponse : *Constitution* se disant en flamand *Grondwet - Loi du sol*.

Pour conclure, cette proximité entre paternité et trahison ne nous permettrait-elle pas aussi de distinguer psychothérapie et psychanalyse ? Ne peut-on en effet avancer qu'une psychothérapie ne peut se donner comme cadre que de lever l'hypothèque de la trahison du père ; alors qu'une psychanalyse amènerait le sujet jusqu'à l'inéluctable de sa trahison. Et si ceci éclairait du même coup la limite de ce que l'on peut attendre d'une thérapie d'enfant ?

¹²Des événements récents ont amené un éditorialiste à titrer : *Le Roi a cassé son image*. La question se pose de savoir si la fonction royale n'est que du ressort de l'image ! Cf. à ce propos J.P. LEBRUN, « Mort du Roi, mort de la Royauté », in *Le Trimestre Psychanalytique* n° 2, 1990, consacré à *La Révolution française pour la psychanalyse*, pp. 119-127.